

EXTRAIT DE COPIË CONFORME DE RÉSOLUTION

de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger tenue dans les lieux ordinaires du conseil le, 7^{ième} jour de novembre 2011, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Yvon Caron.

Étaient présents Messieurs les Conseillers, Jean Bernier, Robin Boucher, Luc-André Leclerc Rock Lemelin,

Mesdames les Conseillères : Josée Plourde et Nathalie Boucher

La directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Beaulieu est aussi présente.

2011-11-21~~B~~ (14)

RÉSOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

Attendu que le ministère des Transports, il y a plusieurs années a cédé à la municipalité de Saint-Modeste la route du 2^{ième} Rang ;

Attendu que cette route est un problème de sécurité pour les utilisateurs, soit une courbe communément surnommée le « Croche de la mort » car plusieurs accidents, même des pertes de vie ont eu lieu;

Attendu que la municipalité de Saint-Modeste n'a pas les ressources financières nécessaires pour ce genre de travaux;

En conséquence, il est proposé par ROCK LEMELIN et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger, fasse une demande auprès du député provincial, Monsieur Jean D'amours, que des travaux d'amélioration à ce tronçon de route soit effectués.

c.c. Monsieur Jean D'Amours, député provincial
Municipalité de Saint-Modeste
Réseau d'information (Roger Plante)

Adopté à l'unanimité



Yvon Caron, maire

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Copie certifiée conforme, donnée à Saint-François-Xavier-de-Viger, ce 10^{ième} jour de novembre deux mil-onze (10/11/2011)



Yvette Beaulieu Directrice générale & secrétaire-trésorière